

5

RECHERCHES

SUR LES

LITS ANTIQUES

CONSIDÉRÉS PARTICULIÈREMENT

COMME FORME DE LA SÉPULTURE

PAR

LÉON HEUZEY

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS,  
CONSERVATEUR-ADJOINT DES ANTIQUES AU MUSÉE DU LOUVRE.



PARIS

IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOÎT

—

1873



# RECHERCHES

SUR LES

# LITS ANTIQUES

CONSIDÉRÉS PARTICULIÈREMENT

COMME FORME DE LA SÉPULTURE

---

**C**es recherches sur les lits antiques ont pour point de départ l'exploration que j'ai faite, il y a quelques années, de plusieurs grands tombeaux macédoniens, qui ont pour trait commun l'existence d'une véritable chambre funéraire, c'est-à-dire d'un caveau souterrain, meublé de lits en marbre, sur lesquels les morts ont dû être couchés. La première étude avait un caractère restreint et tout local; mais j'ai été amené à l'étendre par des comparaisons et à en tirer des conséquences beaucoup plus générales :

1° Sur diverses questions qui se rapportent à l'étude technique de l'architecture et du mobilier chez les Grecs;

2° Sur la transmission de certaines formes de l'industrie à travers le monde antique;

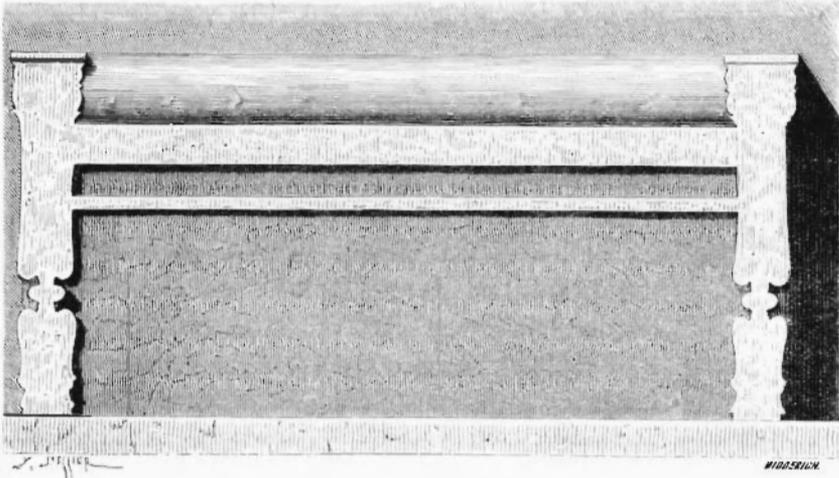
3° Sur des rites funéraires qui accusent d'anciennes relations de famille entre différents peuples de l'antiquité, et qui m'ont paru en particulier apporter quelques éclaircissements nouveaux à la question encore si controversée de l'origine des Étrusques.

La relation de nos fouilles, rédigée par mon habile collaborateur M. Daumet, architecte, a déjà été publiée dans la 1x<sup>e</sup> livraison de notre *Mission de Macédoine*, avec les plans, les dessins et la description technique des constructions funéraires. C'est sur les faits établis par cette

relation que j'appuie l'étude archéologique qui est plus spécialement ma part dans l'œuvre commune. Je demande seulement la permission de rappeler, en les résumant, quelques détails nécessaires à l'intelligence de ce qui doit suivre.

## 1.

Le premier tombeau exploré par nos fouilles est situé à *Palatitza*, dans une nécropole voisine du palais grec dont nous avons fait l'objet d'une étude particulière. C'est une voûte en berceau, de grand appareil, couvrant une chambre et un vestibule, ce dernier précédé extérieurement

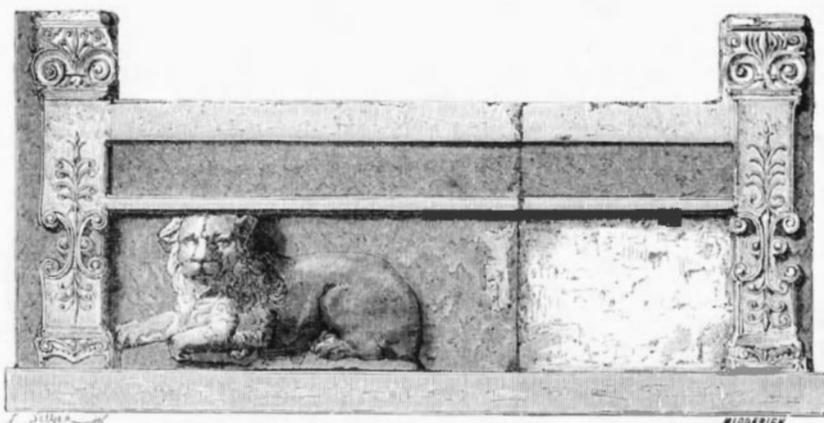


LIT EN MARBRE DU TOMBEAU DE PALATITZA, EN MACÉDOINE.

d'une façade ionique d'un goût très-simple et très-pur, bien que destinée à être enfouie, avec toute la construction, sous le sol. Dans ce double caveau nous avons retrouvé les vantaux de deux portes de marbre et deux lits funèbres, placés en regard l'un de l'autre, contre les murs latéraux de la chambre principale. Les portes, aussi bien que les lits, dont la forme est découpée dans des plaques de marbre, sont du travail grec le plus pur et le plus sévère.

Le second tombeau présente cette particularité, qu'il est construit sous l'une des deux grandes buttes funéraires qui s'élèvent au sud de l'antique *Pydna*, sur la limite du fameux champ de bataille, mais qui cependant sont certainement antérieures à la destruction du royaume de Macédoine. En effet, bien que le tombeau de *Pydna* soit moins ancien

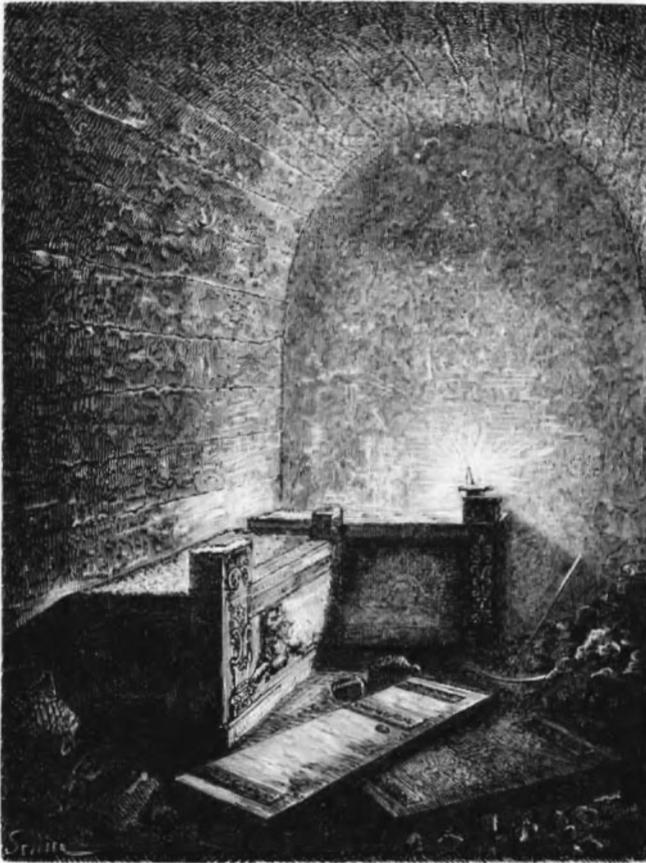
que celui de Palatitza, il est conçu suivant le même plan et il présente tous les caractères de l'époque grecque. C'est la même construction, compliquée seulement par l'adjonction d'un couloir en pente et d'un premier vestibule; elle est ornée en outre d'un fronton dorique, dont la décoration polychrome s'étend à toutes les parois du caveau. Nous y avons trouvé les mêmes portes de marbre, mais enrichies de têtes de lions en bronze. Enfin deux lits funèbres de la même forme que ceux de Palatitza se trouvent placés en retour d'équerre, dans l'un des angles de la chambre sépulcrale; leurs montants, rehaussés de volutes et de feuillages d'un fin relief, encadrent des figures d'animaux, ici un lion couché, là un serpent. Si ces détails élégants sont gâtés par quelques inégalités, cependant l'excellence du sentiment décoratif y fait encore sentir l'influence très-directe du beau goût hellénique.



LIT EN MARBRE DU TOMBEAU DE PYDNA, EN MACEDOINE.

Quant à la relation qui existe entre cette construction souterraine et le tumulus qui la recouvre, je n'hésite pas à croire que le caveau a été établi après coup, par un travail analogue à celui que l'on aurait exécuté dans le talus d'une colline naturelle. Des mesures exactes nous ont permis de constater, en effet, que la partie voûtée s'étendait transversalement sur l'extrême bord du monticule, dont elle n'occupait qu'une faible partie. Le monticule même nous a offert, à quelques pieds au-dessus du sol, une nappe de terre noire, distincte de la terre crayeuse qui forme la masse du tumulus, et contenant des ossements humains décomposés, sans apparence d'incinération; ces faits prouvent qu'il avait servi antérieurement de sépulture commune à d'autres morts. Comme nous n'avons rencontré parmi ces ossements aucun débris d'industrie

humaine, rien même n'empêcherait de faire remonter les buttes artificielles dont la Piérie offre plusieurs exemples remarquables jusqu'aux Thraces Piériens, premiers occupants de la contrée. L'un de ces tertres, que j'ai reconnu près de la ville de Dion, répond exactement à la position que Pausanias assigne à un tombeau que l'on considérait de son temps comme celui d'Orphée : cette tradition montre au moins que l'on



CHAMBRE SÉPULCRALE DU TUMULUS DE PYDNA.

attribuait volontiers, dès l'antiquité, de pareilles sépultures à l'ancienne population thrace et qu'on les faisait ainsi remonter à une époque que nous appellerions préhistorique. De toute manière il ne saurait être question ici des tombes communes de la bataille de Pydna.

Le résultat de nos fouilles dans les tombeaux de Palatitza et de Pydna eut aussi pour effet de me faire reconnaître des monuments de la même

famille, que j'avais visités antérieurement sur d'autres points de la Macédoine, mais dont je n'avais pas saisi le véritable caractère, faute de termes de comparaison. Je mentionnerai d'abord un caveau souterrain, situé dans la nécropole de l'ancienne ville de Dion, distinct du tumulus d'Orphée dont j'ai parlé plus haut; je n'ai pu en examiner que la voûte, la partie inférieure se trouvant envahie par les eaux.

Mais un autre exemple du plus grand intérêt pour la démonstration qui nous occupe nous montre le même système de sépulture employé à Pella, dans la capitale même de la Macédoine. Cet hypogée a été découvert par M. Delacoulonche, près du village de *Cofaloro* : il présente la même construction et les mêmes caractères de sévère élégance que le tombeau grec de Palatitza; mais l'emploi de la voûte l'avait fait considérer à tort comme un monument de l'époque romaine, et l'on avait pris surtout pour une face de sarcophage une plaque de marbre, où j'ai reconnu depuis les découpures caractéristiques d'un lit funèbre.

Voilà donc sur différents points de la même contrée quatre exemples de la même forme de tombeau. Nous sommes certainement en présence d'un type de sépulture bien caractérisé, que nous avons le droit de considérer comme propre à la Macédoine ou tout au moins comme naturalisé dans ce pays, dès une époque assez haute, pour les morts des grandes familles.

## II.

Si l'on veut déterminer les caractères distinctifs de ces tombeaux macédoniens, on trouve d'abord qu'ils sont enfouis sous le sol, à la différence des *héroa* élevés à ciel découvert ou taillés dans des murailles de rochers. Ce sont bien réellement des *hypogées*, et il ne semble même pas qu'ils aient été nécessairement recouverts d'un tumulus.

L'idée répandue dans tout le monde antique de faire du tombeau une véritable maison pour le mort est celle qui a présidé aussi à la disposition de nos sépultures macédoniennes. De là ces façades décorées avec la plus scrupuleuse élégance, ces moulures, ces stucs et jusqu'à ces ornements peints, que l'on s'étonne de voir masqués ensuite par des revêtements et enfouis dans les profondeurs du sol; de là aussi ces portes de marbre, dont les lourds battants, décorés d'anneaux et de têtes de lions en bronze, étaient faits pour s'ouvrir et reproduisaient l'image sévère d'une porte grecque en bois massif, sur laquelle de puissantes ferrures étaient appliquées à l'aide de boulons à larges têtes. Toute cette dépense de travail et de soin était pour ceux qui habitent

sous la terre : par le même sentiment on décorait jusqu'aux parties invisibles de la toiture des temples, dans le seul but de contenter l'œil des dieux.

Mais le détail le plus intéressant et le plus original que présentent les hypogées funèbres de la Macédoine est l'emploi, pour la sépulture, de ces beaux lits de marbre, qui nous conservent à travers les âges le système de construction et les proportions exactes d'une *kliné* grecque de la forme la plus élégante. Ce sont des monuments d'une grande valeur pour la connaissance du beau goût que les Grecs apportaient



ACHILLE EXPOSÉ SUR LE LIT FUNÉBRE,

d'après un vase corinthien du Louvre.

jusque dans l'exécution de leurs meubles et des modifications qu'ils faisaient subir à cet effet aux formes de leur architecture.

On reconnaît les pièces d'assemblage, *ἐνάλια*, qui formaient ce que nous appelons la caisse du lit, la couche proprement dite, en grec *κλινη-τρον*. Elles sont ici au nombre de trois, un tympan entre deux traverses, qui devaient s'adapter par des tenons dans les montants du lit. Les montants, *πόδες*, s'élèvent quelque peu au-dessus de la couche, et leur extrémité forme une espèce de chevet très-bas, qui n'en servait pas moins d'appui aux coussins, soit pour s'y accouder, soit pour y poser la tête : de là le double nom d'*ἀνάκλινητρον* ou d'*ἐπέκλινητρον* donné à cette

partie. Dans le plus grand nombre des lits grecs figurés sur les monuments, ce dossier n'existe pas du côté des pieds; le modèle que nous trouvons dans les tombeaux de la Macédoine en est muni à ses deux extrémités et répond à l'espèce de lit que les Grecs nommaient *ἀμφικέραλος*. Si le matelas, *τυλεῖον*, est seul figuré en marbre, sans les coussins, *προσερχλίαι*, c'est probablement que la tête des morts reposait sur de véritables oreillers d'étoffe précieuse, que le temps aura détruits.



P. SEKLER

HERCULE SUR UN LIT DE FESTIN.

d'après un vase grec.

Les lits étaient le principal objet de luxe dans le mobilier des anciens; aussi le mot *κλινοποιός* désignait-il par extension l'ouvrier qui fabriquait toute espèce de meubles. On distinguait plusieurs sortes de lits. Ceux dont les pieds étaient tournés, *δινοτὰ λέγεται*, sont déjà mentionnés dans Homère, mais une seule fois, dans la description du lit de Paris et d'Hélène. C'est le type qui finit par être le plus répandu et que l'on décora plus tard du nom de pieds sculptés en griffes d'animaux, *σφιγγόποδες κλίνας*, à l'imitation des meubles égyptiens et assyriens. Mais nos lits funéraires appartiennent à un type plus élémentaire, que nous trouvons adopté de préférence pendant la belle époque hellénique

et dont la forme est aussi la plus communément décrite dans Homère. C'est un lit dont les pieds étaient simplement découpés dans des pièces de bois, comme celui qu'Ulysse fabrique lui-même, en s'aidant uniquement d'une doloire et d'une tarière. Le dernier instrument servait à percer les mortaises pour l'assemblage des pièces, à forer les nombreux trous destinés à retenir les courroies entrecroisées qui formaient le fond du lit; mais on devait l'employer aussi pour évider les montants et leur donner une forme plus légère : c'est ainsi que s'explique l'expression de *τρητὰ λέχνη*, employée par le poëte pour désigner le plus ordinairement les lits.

En effet, la découpe en manière de balustre, qui entaille élégamment les montants de nos lits de marbre, est une forme caractéristique des anciens meubles grecs. Il est curieux de la retrouver avec des traits identiques sur les peintures de vases de toutes les époques de l'art, depuis le temps des vases de style primitif appelés *corinthiens*. C'est un curieux exemple d'un modèle de meuble qui est resté en faveur pendant trois siècles au moins, sans jamais lasser le goût des Grecs. Les sièges de marbre des antiques statues du temple des Branchides, ceux qui sont figurés sur les bas-reliefs archaïques du tombeau gréco-lycien des Harpies, le beau lit étrusque de terre cuite trouvé dans le prétendu tombeau lydien de Cæré, nous offrent aussi, dès une époque reculée, un système de découpures exactement semblables à celles des lits macédoniens de Palatitza et de Pydna, et il ne serait pas impossible d'en retrouver l'origine jusque sur les monuments de l'Assyrie. Ajoutez que ce galbe aux lignes contournées appartient essentiellement au système de l'architecture ionique et se combine ordinairement avec des ornements du même ordre : deux petites volutes forment toujours le chapiteau du montant; des palmettes ou des feuillages qui en imitent l'arrangement complètent la décoration. Aussi ne doit-on pas hésiter à reconnaître dans tous ces exemples un type de fabrique ionienne, probablement celui des célèbres lits de Milet et de Chios, *κλίνας Μιλήσιαι, Μιλητιουργεῖς, Χιουργεῖς*, les mêmes sans doute qui furent appelés plus tard lits de Délos par les Romains, pour les distinguer des lits de Carthage de fabrication phénicienne<sup>1</sup>. Les montants de ces lits, plaqués de bois, aux couleurs variées, surtout d'érable et de buis, *κλίνη πρόκολλος*, étaient ensuite incrustés d'or, d'argent, d'ivoire ou d'écaille : les sculptures délicates du lit de Pydna donnent une idée de l'arrangement plein de goût de ces riches incrustations.

<sup>1</sup> Athénée, I. 28; Pline, *Histoire naturelle*, xxxiii, 51.

## III.

Mais il ne faut pas voir, dans l'emploi du lit funèbre comme forme du tombeau, un simple motif de décoration sépulcrale. L'usage de dresser une couche pour le mort dans la chambre funéraire constitue un mode d'ensevelissement très-particulier et qui était loin d'être répandu, comme on pourrait le croire, dans tout le monde antique. C'est, au contraire, une coutume qui paraît avoir été circonscrite à certaines contrées et dont l'origine soulève plus d'une question intéressante. Les textes anciens y font à peine allusion, et à une époque trop récente pour qu'il soit possible d'en tirer aucune induction de quelque valeur. Ainsi Pétrone, en racontant l'aventure de la matrone d'Éphèse, dit bien que c'était un usage grec de déposer les corps dans des hypogées<sup>1</sup> : *In conditorium etiam prosecuta est mulier defunctum, positumque in hypogæo, græco more, corpus custodire et flere totis noctibus diebusque cepit*. Mais cette phrase, destinée à prévenir le lecteur qu'il ne s'agit pas de l'usage romain de la sépulture par incinération, ne prouve pas que le mort ait été couché sur un lit funèbre, au lieu d'être simplement enfermé, selon l'usage le plus commun, dans un sarcophage.

Voici un exemple plus décisif et qui représente, sous les couleurs d'une réalité saisissante, quelque chose de l'aspect que nous aurions offert les caveaux de Palatitza et de Kourinos, si nous les avions trouvés encore intacts. Phlégon de Tralles, affranchi de l'empereur Adrien, rapporte, dans ses *Aventures incroyables*, l'histoire fabuleuse d'une jeune fille qui sortait la nuit de son tombeau pour aller voir son amant. Voulant s'assurer du fait, on se rend au sépulcre de famille; l'ouverture du tombeau est décrite avec cette exactitude de procès-verbal, qui est destinée à augmenter l'illusion du lecteur et qui est une des lois du genre fantastique. C'était une chambre voûtée, *καυράρα*, exactement semblable à celles que nous avons déblayées; on y trouve les morts couchés à découvert, chacun sur son lit funèbre, et dans un état de décomposition plus ou moins avancé, suivant l'époque où ils ont été déposés dans le caveau; ceux dont l'ensevelissement ne remonte pas à une époque reculée conservent encore leurs chairs, les autres ne sont plus que des squelettes; seul le lit de la jeune fille est vide, et l'on trouve dessus les gages d'amour qu'elle avait reçus l'une des nuits précédentes<sup>2</sup>. Le caractère merveilleux

1. Pétrone, *Satyricon*, III, 7.

2. *Fragmenta historicorum grecorum* de Didot, III, p. 613.

du récit n'empêche pas que l'auteur ne nous donne ici la description exacte de ce mode de sépulture. Les morts étaient couchés comme sur de véritables lits, sans être enfermés dans un cercueil de bois ou de pierre, et abandonnés aux effets naturels de la décomposition. Mais un exemple isolé ne peut rien nous apprendre sur l'extension d'un pareil usage parmi les anciens. Si les noms des acteurs de cette étrange histoire sont grecs, celui de la ville manque, et ce peut très bien n'être qu'une ville hellénisée de l'Asie antérieure. Comme les faits sont donnés pour contemporains, et le récit présenté sous la forme d'une lettre destinée au besoin à être communiquée à l'empereur, on peut croire qu'il s'agit de la ville de Tralles, en Carie, la patrie de l'auteur.

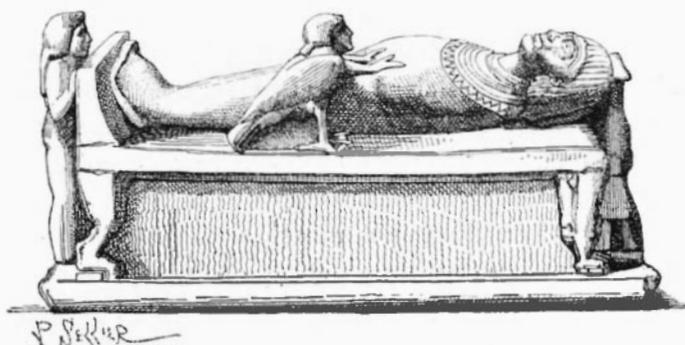
En poursuivant la même recherche à travers les nécropoles du monde antique, on est amené à reconnaître que l'usage des lits funèbres, adopté en Macédoine, devait être étranger à la Grèce proprement dite. Je ne vois pas que l'on en ait retrouvé aucun exemple, même dans les colonies grecques, qui auraient pu cependant l'emprunter aux barbares. On ne saurait donc y voir une coutume d'origine hellénique. Si l'on rencontre sur différents points du monde grec, à Athènes par exemple, à Delphes, à Égine, à Cyrène, des chambres sépulcrales, les morts y sont toujours enfermés dans des sarcophages apportés du dehors ou creusés dans le roc même. Sans doute les Grecs, qui faisaient d'*Hypnos* (le Sommeil) l'inséparable compagnon de *Thanatos* (le Trépas), ne repoussaient pas l'idée symbolique qui assimile les morts à ceux qui dorment; cependant leurs artistes ne représentaient que bien rarement la mort sous les apparences du sommeil. D'un autre côté, le lit même des funérailles jouait chez eux, comme chez beaucoup de peuples, un rôle important dans les cérémonies de l'exposition et du convoi; nous voyons même, dès le temps d'Homère, que, dans les cas d'incinération, il était brûlé sur le bûcher avec le corps<sup>1</sup>. Aussi est-il naturel que leurs sarcophages soient souvent aménagés comme une couche funèbre, qu'ils contiennent des lits de feuil- lage ou même de véritables matelas, des coussins pour la tête, remplacés ordinairement par une large tuile ou un oreiller en pierre, portant le nom du mort, ou encore par une simple pente ménagée dans le fond du sarcophage; mais, malgré l'assertion de Ross, ce ne sont pas là encore des lits funèbres<sup>2</sup>. Ces cercueils de pierre, fermés par un couvercle, appartiennent à un système de sépulture tout différent des massifs pleins

1. Homère. *Iliade*, ch. xxiii, v. 471.

2. Ross, *Archæologische Aufsätze*, p. 52; voir surtout les citations qu'il fait des lettres de Fauvel.

sur lesquels les corps étaient réellement couchés et exposés, à une certaine hauteur, au-dessus du sol de la chambre sépulcrale.

Examinons maintenant si les grandes civilisations orientales nous fourniront, plus que la Grèce, le type primitif de ce mode de sépulture. Les Égyptiens ne se servaient du lit funèbre que pour les cérémonies de l'embaumement et du convoi. S'ils le déposaient souvent dans le tombeau, avec l'*appui-tête* qui leur servait d'oreiller, c'était à la fois comme symbole et pour compléter le mobilier de la chambre funéraire; mais ils plaçaient la momie dans un sarcophage ou même la dressaient debout en signe d'activité et de vie. Il faut noter seulement que, dans la scène du retour de l'âme sous la forme d'un oiseau à tête humaine, les corps



PETIT MODÈLE D'UN LIT FUNÈBRE ÉGYPTIEN.

sont toujours représentés couchés sur des lits, dont le Louvre possède plusieurs petits modèles fort curieux.

Ce sont aussi des variétés du sarcophage que nous trouvons chez les Assyriens, en Phénicie, en Palestine. On ne peut considérer comme de véritables lits les *fours-à-cercueils*, les arcades creusées dans le roc *arcosolia*, où les morts de cette dernière région sont parfois déposés; cependant il faut reconnaître que cette forme de sépulture se rapproche au moins par son principe de l'usage des couches funèbres.

Les sépultures des rois à Persépolis ne contiennent aussi que des sarcophages taillés dans le roc, bien que le principal motif des bas-reliefs qui décorent la façade du tombeau soit une sorte de grand lit servant d'estrade au roi pour adorer le feu sacré. Toutefois, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Aristobule, il faut faire une exception pour le tombeau plus ancien de Cyrus. Suivant ce témoin des conquêtes d'Alexandre, il aurait renfermé un lit funèbre dont les pieds étaient en or repoussé; la couche était garnie, comme dans les lits véritables, de courroies tendues

τάβητι, sur lesquelles on avait jeté des tapis et des couvertures précieuses, ainsi que les vêtemens royaux du mort. Le corps était placé dans un cercueil en or, et, ce qui est surtout à remarquer, ce cercueil, et non le cadavre à découvert, avait été déposé sur le lit même. Un fait non moins intéressant à constater pour la démonstration qui va suivre, c'est que près de ce lit se trouvait aussi une table<sup>1</sup>. Il est certain, d'un autre côté, que les scrupules religieux qui empêchaient les sectateurs de Zoroastre de souiller par le contact d'un cadavre la terre aussi bien que le feu, ne sont pas sans rapport avec les idées qui ont pu engager certains peuples de l'antiquité à déposer les morts, dans leur tombeau, sur des lits funéraires.

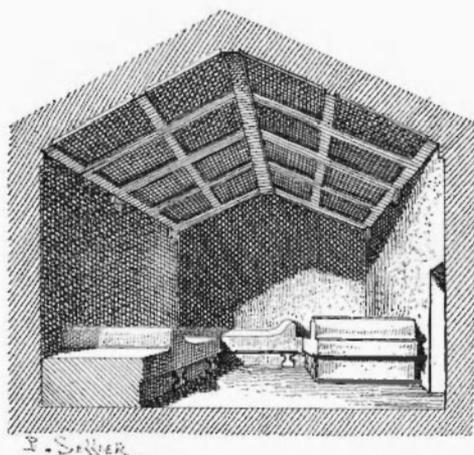
Parmi les grandes nations barbares, les Scythes, avant d'amonceler les terres du tumulus royal, étendaient le corps de leurs rois sous une couche de feuillage, en ayant soin de placer près de lui le corps égorgé de sa concubine préférée. Mais, dans cet exemple comme dans les précédents, l'usage indiqué par la nature elle-même de coucher les morts dans le tombeau, n'implique pas nécessairement l'application de cet usage à une forme déterminée de sépulture.

Si l'on ne quitte pas l'ancien monde oriental, c'est seulement dans un cercle restreint, au milieu des populations très-anciennes et trop peu connues de l'Asie-Mineure, que l'usage national paraît avoir consacré l'emploi du lit funèbre comme forme du tombeau. Dans les vallées intérieures de la Phrygie, presque toutes les grottes sépulcrales de style indigène présentent de trois côtés de larges banquettes taillées dans les parois de la chambre funéraire. Mon ami George Perrot, qui en signale un curieux exemple<sup>2</sup>, me racontait avoir failli passer la nuit avec ses deux compagnons, MM. Guillaume et Delbet, dans une de ces chambres, sur les antiques couches des morts, qui étaient disposées comme tout exprès pour recevoir les trois matelas des voyageurs. M. Guillaume me communique les dessins d'une autre grotte de la même nécropole, dont les couches funèbres, sculptées dans le roc et figurées avec leurs oreillers, ont déjà des montants découpés, qui se rapprochent de la forme ou d'un balustre très-simple. Quelques dispositions de ces tombeaux phrygiens peuvent nous aider à mieux comprendre l'aménagement de ceux de la Macédoine. Ainsi les lits, le plus souvent au nombre de trois, et formant un *οίκος τριώνων*, un *triclinium* funéraire, n'y sont pas placés symé-

1. Arrhien, *Anabase*, vi, 29.

2. *Expédition archéologique de Galatie et de Bithynie*, p. 146. Voyez aussi Texier, *Voyage en Asie Mineure*, pl. 57, fig. 3.

triement, mais disposés en retour d'angle, de manière à laisser le plus d'espace possible dans la chambre sépulcrale, comme nous l'avons observé aussi dans le caveau de Pydna. De plus, c'est la tête, et non les pieds, des lits de côté qui se trouve tournée vers la porte de la demeure funèbre, par un usage contraire à ce qui avait lieu dans la cérémonie de l'exposition ; en effet le mort, qui sortait pour toujours de sa maison, entraînait pour jamais dans sa nouvelle demeure. Si la même coutume était



CHAMBRE FUNÉRAIRE TAILLÉE DANS LES ROCHERS, EN PHRYGIE,

d'après un dessin de M. Guillaume, architecte.

observée en Macédoine, le lion sculpté à l'extrémité de l'un des lits de Pydna, n'était pas placé sous les pieds, mais sous la tête du mort.

Les curieuses sépultures taillées dans les rochers de la Lycie, et faites à l'imitation des cabanes de bois du pays, renfermaient aussi des banquettes funéraires destinées à servir de lits aux morts. Seulement il est difficile d'affirmer que ces tombeaux de style lycien remontent tous à une époque reculée, quand les inscriptions grecques que l'on y rencontre nous ramènent aux temps helléniques et même macédoniens. A plus forte raison, ceux où les éléments de l'architecture grecque se trouvent asso-

ciés aux formes indigènes ou les supplantent même presque complètement, ne sont-ils pas des exemples bien certains d'une architecture proto-dorique ou proto-ionique, antérieure à la formation des ordres grecs. Je citerai surtout, d'après le dessin de M. Texier <sup>1</sup>, le charmant tombeau dorique d'Antiphellos, dont l'entablement sans fronton, la décoration line et délicate, rappellent à beaucoup d'égards, quoique dans un ordre différent, la façade du tombeau de Palatitza. C'est aussi un des rares exemples, parmi les tombeaux de l'Asie-Mineure, où les couches funèbres revêtent la décoration d'un véritable lit : ici le montant qui forme le chevet, sans être découpé, comme dans les lits ioniens, a son chapiteau décoré d'une palmette, et la traverse porte des rosaces en relief; ces ornements sont d'un style asiatique assez prononcé.

M. George Ceccaldi me signale dans l'île de Chypre, près du village de *Pyla*, un caveau souterrain contenant plusieurs lits funèbres, mais absolument distinct des anciens tombeaux cypriotes, qui sont de simples cavités creusées en forme de four dans la terre compacte du pays. D'ailleurs, au-dessus de chaque lit, la paroi du caveau porte des lettres grecques ornées, de l'époque romaine, qui semblent être les initiales des noms des morts. L'emploi des lits funèbres ne s'est donc introduit dans l'île que par exception, à l'époque où avait déjà commencé la confusion entre les usages de la Grèce et ceux de l'Orient.

La mission de M. Perrot a retrouvé aussi des banquettes funèbres, mais plus basses et moins bien caractérisées, dans les tombeaux des rois de Pont, près d'Amasia. L'histoire que nous avons rapportée plus haut, d'après Phlégoa de Tralles, montre que la Carie n'était pas non plus étrangère à cet usage. Il serait intéressant de savoir s'il avait cours parmi les Lydiens, qui ont joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Asie-Mineure; on n'en signale aucune trace dans les tombeaux de Sardes, malgré les recherches qui ont mis récemment à découvert la chambre funéraire de l'énorme tumulus d'Alyattes; mais peut-être les fouilles n'ont-elles pas été assez complètes dans cette région pour donner des résultats décisifs <sup>2</sup>. Il ne résulte pas moins, de la réunion des exemples précédents, que la coutume de l'ensevelissement sur les lits funèbres paraît avoir pris naissance en Asie-Mineure. S'il n'est pas possible de désigner le peuple qui l'a inventée, on peut dire pourtant que c'est en Phrygie que l'on en rencontre les plus anciens exemples.

1. *Voyage en Asie Mineure*, pl. 197 et 198.

2. *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1848.

## IV.

Je me suis réservé de citer en dernier lieu un peuple chez lequel l'usage des lits funèbres paraît avoir été plus constant et plus populaire que partout ailleurs ; je veux parler des Étrusques. Ils ne l'avaient pas emprunté cependant aux peuples occidentaux dont ils étaient les voisins ; car on n'en rencontre aucun exemple, ni parmi les tribus indigènes de l'Italie, ni parmi les Hellènes de la grande Grèce et de la Sicile. Je crois pouvoir donner ce fait, en apparence secondaire, comme une nouvelle et très-sérieuse preuve en faveur de l'opinion qui fait venir originairement les Étrusques des régions de l'Asie-Mineure, qui avoisinaient justement la Phrygie et la Lycie, car il ne s'agit pas simplement ici de la communication d'un type de l'industrie et de l'art, mais de la transmission ancienne d'un usage religieux qui touche à la partie la plus intime des mœurs nationales. Du reste, l'Étrurie étant le seul pays où l'antiquité et la perpétuité de cet usage permettent d'en étudier le développement, il est nécessaire de s'y arrêter quelque peu, pour l'éclaircissement de la question qui nous occupe.

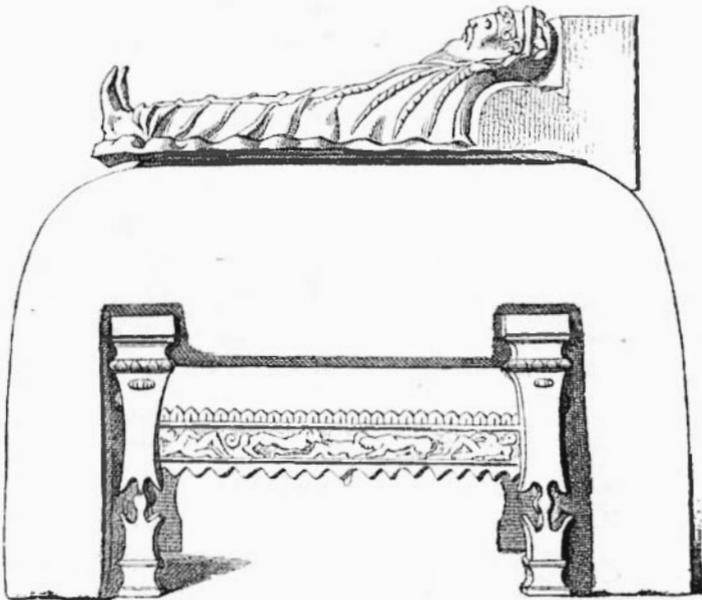
Dans le plus ancien tumulus de Cæré, dont les chambres intérieures appartiennent au système de construction des galeries de Tirynthe et du trésor de Mycènes, on trouve déjà un exemple du lit funéraire ; mais ici c'est un véritable lit de bronze à gros pieds cylindriques, celui même qui avait probablement servi à transporter le mort dont le squelette y était encore couché<sup>1</sup>. Plus tard, la même forme de lit et aussi la forme grecque à balustres découpés, sont communément figurées dans les tombes étrusques, pour décorer les massifs taillés dans le roc ou construits en maçonnerie, qui servaient à coucher les corps. Souvent, près du lit de pierre, est sculpté un fauteuil. Le tombeau, bien connu, qui représente l'intérieur d'une maison, décorée de tous les instrumens de la vie domestique, est entouré de lits funèbres dont le principal, orné de figures de monstres infernaux, est à la place même qu'occupait, au fond de l'atrium des maisons romaines, le lit génial du père de famille<sup>2</sup>. Ce mode de sépulture était même si répandu en Étrurie, que, dans le cas d'incinération, les urnes en terre cuite prenaient la forme d'un lit sur lequel le défunt était représenté les yeux fermés et couvert du drap mortuaire. La

1. Canina, *Etruria maritima*, vol. I, p. 173, pl. 50 et suivantes. Comparez pl. 65, 68, 71.

2. Noël des Vergers, *l'Etrurie et les Étrusques*. pl. 1 et 2.

collection Campana possède plusieurs de ces urnes, qui remontent à l'époque archaïque de l'art étrusque.

On voit, par ces exemples, que le lit funèbre n'est d'abord, pour les Étrusques, que la couche où le mort doit dormir le sommeil de la tombe. Mais, de bonne heure et dès la même époque archaïque, on voit chez eux cette forme de sépulture prendre une autre signification. Dans quelques urnes un peu différentes de celles que nous venons de citer, le mort, au lieu d'être représenté étendu sur le dos, est accoudé sur des coussins, la coupe des libations à la main, ayant ordinairement près de lui sa femme



URNE CINÉRAIRE ÉTRUSQUE EN FORME DE LIT FUNÈBRE.

qui, de son côté, tient un vase à parfums. Telle est aussi la position des deux personnages étrusques de grandeur naturelle, qui surmontent l'antique cercueil de terre cuite du prétendu tombeau lydien, accoudés sur un lit ionien du plus beau caractère. Cette attitude demi-couchée, qui par la suite est adoptée de préférence dans les monuments funéraires de l'Étrurie, s'explique par le double usage du lit chez les anciens. Évidemment ce meuble n'est plus associé ici aux idées de mort et de sommeil : il faut y voir le lit de festin sur lequel le défunt prend part au repas funèbre. Les nombreuses peintures qui représentent le festin des morts, dans les hypogées de l'Étrurie ne laissent aucun doute à ce sujet,

surtout quand on rencontre parfois dans ces fresques, à la place même de l'un des convives, une niche décorée comme une sorte d'alcôve, dans laquelle un squelette est couché sur le côté et la tête tournée vers la scène joyeuse du repas <sup>1</sup>.

Du reste, l'usage même des lits de festin était aussi originaire de l'Asie; on trouve la plus ancienne représentation dans un curieux bas-



URNE CINÉRAIRE ÉTRUSQUE EN FORME DE LIT DE FESTIN.

relief assyrien de Kouïoundjik, où le roi Assaraddhon est figuré couché de la sorte, tandis que l'une de ses femmes prend part au même repas, assise sur un trône.

J'expliquerais par cette ancienne règle d'étiquette orientale la présence des fauteuils que l'on trouve souvent taillés dans le roc, à côté d'un certain nombre de lits funèbres étrusques : c'était la place de la femme du mort. Il est certain, par le témoignage de Valère Maxime, que cette règle était de rigueur dans la primitive sévérité de la vie romaine :

1. Canina, *Etruria maritima*, pl. 63.

*Femine cum viris cubantibus sedentes canitabant*, et que la religion l'avait conservée dans les lectisternes du Capitole : *Nam, Joris epulo, ipse in lectulum, Juno et Minerva in sellas invitantur* <sup>1</sup>. Si les tombeaux étrusques ne nous offrent pas un usage constant à cet égard, les bas-reliefs de l'époque romaine, qui représentent le repas sacré des morts.



FESTIN DU ROI ASSARADDHON.

d'après l'ouvrage de M. Victor Place.

manquent rarement de distinguer les femmes, en les figurant assises à côté du lit des autres convives.

L'étude des monuments étrusques nous fait ainsi connaître les significations diverses du mode de sépulture étranger à la Grèce que nous avons rencontré dans les hypogées de la Macédoine. L'intention de ne pas hâter l'œuvre de destruction de la nature et aussi la crainte, si vive chez quelques peuples antiques, de souiller les éléments purs par le

1. Valère Maxime II, l. 2.

contact d'un cadavre, sont les causes qui auront fait adopter une forme qui diffère à la fois de l'incinération et de l'inhumation proprement dite. Par son origine, elle tient à des doctrines analogues à celles qui sont naïvement exprimées dans le Zend-Avesta, et elle paraît avoir trouvé sa première application chez les Phrygiens, peuple dont on a reconnu de nos jours la parenté avec les races de l'Iran. Le mort est exposé dans le tombeau de son propre lit, ou sur une couche de pierre qui en reproduit la forme, pour y continuer en paix ce long sommeil, auquel une espérance de réveil pouvait déjà être attachée. Mais bientôt cette idée simple et naturelle se transforme, se complique, de l'idée d'un repas auquel les morts prennent part.

## V.

Quel était au juste le sens de ce repas funèbre si souvent représenté sur les monuments antiques? C'est une question fort obscure, qu'un de nos collègues de l'École d'Athènes, M. Albert Dumont, a traitée récemment avec rare sagacité et un excellent esprit de critique <sup>1</sup>. M. Dumont procède par division : il recherche si cette scène représente un simple repas de famille, ou le repas même des funérailles, ou les repas commémoratifs renouvelés sur le tombeau en manière de sacrifices, ou bien enfin le banquet des bienheureux dans l'autre vie; puis il incline à en trouver le point de départ dans les offrandes faites aux morts. Sans vouloir reprendre ici un sujet qui demanderait de longs développements, je crois que toutes les idées si justement distinguées par M. Dumont se trouvent cependant réunies et confondues dans la scène essentiellement symbolique du repas funèbre. Pour moi, cette représentation se rattache aux idées de grossière immortalité qui étaient étrangères au premier hellénisme, mais qui se propagèrent dans l'ancien monde avec l'expansion du culte mystique et funéraire de Bacchus. Dans ces croyances, dont nous avons signalé surtout en Thrace de curieux vestiges, les banquets funèbres ou commémoratifs en l'honneur des morts sont à la fois une affirmation de la perpétuité de leur existence et un moyen naïf par lequel on pense l'entretenir, une sorte de communion toute matérielle qu'on leur ménage avec les vivants et une image de l'éternel banquet où doivent se retrouver les adorateurs de Bacchus. Plus expressif encore que la représentation du repas funéraire, l'usage de transformer le sépulcre même en un lit de

1. Dans la *Revue archéologique*, octobre 1869.

festin réalisait en quelque sorte les mêmes croyances, et dressait immédiatement pour le mort la couche de ce banquet sans fin qui se prolongeait dans la vie future.

Je ne doute pas que chez les Macédoniens, adonnés de bonne heure et avec une ardeur demi-barbare à toutes les pratiques du culte de Bacchus, les lits des tombeaux ne fussent aussi en rapport avec les rites bachiques des repas funèbres. Les particularités que nous y avons relevées n'ont rien de contraire à cette idée. Peu importe, par exemple, que le *triclinium* funéraire ne soit pas complet, comme dans la plupart des chambres sépulcrales de l'Asie-Mineure et de l'Étrurie; toutefois, à Pydna, il est visible que la place avait été réservée pour un troisième lit. C'est aussi probablement un usage de table (par exemple, une question de préséance) qui doit expliquer la différence de niveau constatée par M. Daumet entre les deux lits de cette sépulture. Un autre détail particulier au même tombeau, c'est la représentation, sous les lits funèbres, d'un lion et d'un serpent, qui rappellent à la fois les emblèmes des boucliers antiques et font penser aux animaux sculptés aux pieds des morts sur nos tombes du moyen âge. Mais ces images ne sont pas non plus sans relation avec le symbole du banquet. Le lion du tombeau de Pydna, tourné vers la porte, comme s'il veillait sur le défunt, occupe la place des chiens familiers *τροχπεζήτες κόβες*, attachés sous les lits des convives dans les représentations des repas grecs<sup>1</sup>. Le serpent familier participe aussi, dans plus d'un exemple antique, à la scène du banquet funéraire. C'est donc la dévotion à la religion de Bacchus qui aura contribué, plus que toute autre cause, à faire adopter et à perpétuer en Macédoine cette forme de sépulture.

D'un autre côté, il est certain que la vie des nobles *hétaires* macédoniens<sup>2</sup> ressemblait beaucoup plus à celle d'un lucumon étrusque ou d'un seigneur asiatique, qu'à la condition moyenne d'un citoyen d'Athènes ou de Corinthe; leur orgueil ne pouvait se contenter d'une stèle et d'un cercueil de pierre, et ils avaient dû chercher de préférence hors de Grèce un mode de sépulture plus fastueux. Il n'est guère supposable qu'ils aient reçu, dès l'origine, l'usage des lits funèbres de ces Phrygiens, qui, sous le nom de Briges, habitèrent anciennement leur pays; s'ils l'ont emprunté plus tard aux populations de l'Asie-Mineure, l'époque de cet emprunt reste de toute manière difficile à fixer. Il ne serait même pas

1. Homère, *Iliade*, 23, v. 473.

2. Ce nom, au masculin, désignait, en Macédoine, la classe aristocratique des *compagnons royaux*.

impossible que cet usage leur fût venu par l'Adriatique et par l'Épire, de l'Étrurie, avec l'emploi de la voûte. C'est en vain que l'on alléguerait l'absence de toute relation historique entre les Macédoniens et les Étrusques. La contagion du luxe, la propagation des modèles de l'industrie et de l'art, qui accompagnent et parfois même provoquent l'introduction des usages étrangers, ne suivent pas toujours les chemins tracés par la politique; il y a là une catégorie de faits importants, mais peu saisissables, qui échappent le plus souvent aux mailles trop larges de l'histoire. De toute manière, cet usage s'implanta si bien en Macédoine que nous y voyons les sarcophages conserver encore, jusque sous l'empire romain, le type des lits funèbres. On connaît le magnifique sarcophage de Salonique qui est au Louvre; la caisse de marbre sculptée est fermée par un couvercle qui représente une véritable couche sur laquelle un noble personnage et sa femme sont couchés sur des coussins, exactement comme dans les anciens monuments étrusques.

Mais que cet usage soit venu de l'Étrurie ou de l'Asie-Mineure, il n'est pas moins certain que son introduction en Macédoine est antérieure à la conquête de l'Asie par Alexandre et ne peut pas être considérée comme une conséquence de l'extension de l'empire macédonien. C'est ce qui résulte notamment de l'étude du tombeau de Palalitza, à côté duquel on doit ranger celui de Pella: la sévère élégance et la rare fermeté d'exécution qui se montrent dans les moindres détails de ce monument permettent de lui appliquer en grande partie les observations que j'ai exposées au sujet du palais qui en est voisin. Il se trouve ainsi placé en dehors de la période nouvelle, période d'exécution hâtive et brillante qui s'ouvre pour l'architecture grecque, à partir de l'extension de la domination Macédoine sur l'Asie. C'est encore l'œuvre des ateliers grecs établis en Macédoine et prêtant aux formes de l'architecture locale le prestige d'une exécution supérieure.

Je ne ferai pas remonter aussi haut le tombeau de Pydna, car la richesse de la décoration ne réussit pas à y voiler un travail déjà quelque peu lâché et surtout très-inégal. Le même ouvrier qui a montré une habileté remarquable dans la disposition des ornements du pied de lit, ne s'est point soutenu dans la sculpture du lion couché, qui est d'une exécution plus que faible. Le second pied, taillé dans une autre plaque de marbre, est tellement inférieur à l'autre comme travail, qu'il paraît l'œuvre d'un apprenti qui aurait imité gauchement le modèle exécuté par son maître. Le marbrier du pays, quoique formé au contact des ateliers grecs, n'a pas conservé cette conscience d'artiste qui était une des forces de la grande époque hellénique. D'autre part, les masques de

lion en bronze, qui décoraient les portes du même tombeau, d'un travail très-libre et plein de caractère, mais non sans exagération, sont encore l'œuvre d'une excellente école de fondeurs qui semblent se rattacher, comme les graveurs de médailles des successeurs d'Alexandre, à la tradition de Lysippe. C'est en effet à l'époque des successeurs d'Alexandre que doit appartenir la belle sépulture établie dans l'un des tertres funéraires de Pydna.

Il serait contraire à toute vraisemblance de faire descendre cette construction funéraire, encore si remarquable, aux temps de la bataille de Pydna, alors que le sac de la ville par les soldats de Paul-Émile et la proscription en masse de la noblesse macédonienne ne laissaient plus aucune occasion de construire d'aussi riches tombeaux. A plus forte raison ne saurait-on y reconnaître une sépulture romaine. Le rôle des conquérants romains s'est probablement borné à dépouiller ces tombes des vaincus, soit au moment de la bataille, soit plus tard, lors de l'établissement sur la côte de Piérie de la colonie Julienne de Dium. Strabon et Suétone nous montrent les colons de César exploitant systématiquement la nécropole de Corinthe et celle de Capoue. Il est probable que les nouveaux maîtres de la Macédoine n'y respectèrent pas davantage les sépultures qui avaient échappé à l'avidité des Gaulois de Pyrrhus. Ce sont eux peut-être qui auront laissé dans l'hypogée de Pydna, comme un indice accusateur, la petite lampe au bec enfumé que nous y avons retrouvée.

1. Strabon, p. 381; Suétone, *Jules César*, 81.